



Programme

un enfant, un arbre



Nom et prénom de l'enfant	
Sexe de l'enfant (cochez une case)	☐ Féminin ☐ Masculin
Nom et prénom des parents	☐ M. ☐ Mme
	☐ M. ☐ Mme
Adresse civique	numéro, rue et code postal
Numéro de téléphone	
Adresse courriel	
Date de naissance ou d'adoption de l'enfant	aaaa/mm/jj

Au moment de l'inscription, l'enfant doit avoir moins d'un an.

Dans le cas d'une naissance multiple, veuillez remplir un formulaire par enfant.

La plantation ou la distribution des arbres a lieu une seule fois par année, soit en juin.

Les inscriptions reçues après le 30 avril seront conservées pour l'année suivante.

BÉNÉFICES - cochez une case

PROPRIÉTAIRE	
☐	Je suis propriétaire et je désire recevoir gratuitement de la Ville un arbre que je planterai moi-même sur mon terrain privé situé à Mont-Tremblant et je m'engage à conserver l'arbre à l'endroit de la plantation advenant la vente de ma propriété.
☐	Je suis propriétaire et je désire recevoir gratuitement de la Ville un arbre qui sera planté par celle-ci, au nom de mon enfant, au parc <i>Le Jardin des Naissances</i> sur la rue des Marguerites.
LOCATAIRE	
☐	Je suis locataire, j'ai l'autorisation de mon propriétaire, et je désire recevoir gratuitement de la Ville un arbre que je planterai moi-même sur le terrain de mon propriétaire situé à Mont-Tremblant et je m'engage à conserver l'arbre à l'endroit de la plantation advenant un changement d'adresse.
☐	Je suis locataire et je désire recevoir gratuitement de la Ville un arbre qui sera planté par celle-ci, au nom de mon enfant, au parc <i>Le Jardin des Naissances</i> sur la rue des Marguerites.

CHOIX DES ESSENCES D'ARBRES

Veuillez indiquer vos choix de 1 à 3, en ordre de préférence, 1 étant votre premier choix :

Érable rouge - Acer rubrum	☐
Pommétier - Malus sp.	☐
Épinette blanche - Picea glauca	☐

Note : La Ville se réserve le droit d'offrir une solution de remplacement si l'essence choisie n'est pas disponible.

J'ai joint une copie des documents suivants (aucun document original requis) à mon inscription :

- | | |
|--------------------------|--|
| ☐ | Acte de naissance ou preuve d'adoption de mon enfant |
| ☐ | Preuve de résidence (compte de taxes pour les propriétaires et correspondance gouvernementale pour les locataires) |
| ☐ | Autorisation écrite du propriétaire (s'applique aux locataires seulement) |

Le formulaire et les pièces justificatives peuvent être transmis par :

COURRIER

Programme *un enfant, un arbre*

Service des travaux publics

1145, rue de Saint-Jovite

Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1

EN PERSONNE

Service des travaux publics

60, chemin de Brébeuf

COURRIEL

inormandeu@villedemont-tremblant.qc.ca



Programme

un enfant, un arbre



LA VILLE VOUS OFFRE GRATUITEMENT UN ARBRE
pour souligner la naissance ou l'adoption de votre enfant!

LE PROGRAMME *un enfant, un arbre*

Un engagement au service de la famille et de l'environnement

Depuis 2009, la Ville de Mont-Tremblant est fière de pouvoir souligner la naissance de tout enfant au sein de la communauté tremblantoise par la plantation d'un arbre sur le terrain des parents ou dans le parc *Le Jardin des Naissances* sur la rue des Marguerites.

En participant au programme *un enfant, un arbre*, les parents contribuent à perpétuer l'histoire de notre collectivité tout en favorisant la préservation et l'amélioration de notre environnement. Avec cet engagement écologique exemplaire, il s'agit d'aider à assurer aux enfants d'aujourd'hui, comme aux

générations futures, un environnement plus pur et mieux préservé.

Le Conseil municipal est convaincu que tous les arbres qui seront plantés en l'honneur des enfants contribueront à rendre les citoyens et citoyennes encore plus fiers de leur milieu de vie et à embellir par le fait même notre belle municipalité.

Ce programme s'adresse aux
Tremblantois et Tremblantoises
âgés de 0 à 12 mois.

RENSEIGNEMENTS

Personne responsable du
programme *un enfant, un arbre*

Isabelle Normandeau
Service des travaux publics
819-425-8614, poste 2609
inormandeau@villede-mont-tremblant.qc.ca

LE PROGRAMME *un enfant, un arbre* : un geste symbolique

Pour perpétuer la mémoire de ce nouveau citoyen ou nouvelle citoyenne, les parents seront invités à inscrire tous les détails entourant cet événement sur une feuille. Celle-ci pourra être insérée à l'intérieur d'une bouteille en verre, hermétiquement fermée avec un bouchon de liège enduit de cire.



Lors de la plantation les parents pourront la déposer sous les racines de l'arbre.

Cette partie du travail est facultative et relève de la responsabilité des parents. Si pour une raison ou pour une autre l'arbre devait disparaître dans 10, 20 ou 50 ans, la trace du jeune bébé sera encore vivante.

ENGAGEMENT

Je, soussigné, déclare que les renseignements mentionnés dans la présente demande sont exacts.

Signature du parent

Date

aaaa/mm/jj

SECTION RÉSERVÉE À LA VILLE

Demande reçue le : _____

aaaa/mm/jj

Par : _____

courrier/courriel/en personne

Demande reçue par : _____